CRC - 015M
Consultation générale
Planification immigration
au Québec 2024-2027

Rôle stratégique des universités en matière d'immigration : une contribution tangible au développement du Québec

L'IMMIGRATION AU QUÉBEC (2024-2027)
Mémoire de L'École de technologie supérieure (ÉTS)
Présenté à la Commission des relations avec les citoyens
8 août 2023

ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE
Université du Québec

1100, rue Notre-Dame Ouest
Montréal (Québec) H3C 1K3

514 396-8800
etsmtl.ca

Table des matières

RÔLE STRATÉGIQUE DES UNIVERSITÉS EN MATIÈRE D'IMMIGRATION : UNE CONTRIBUTION TANGIBLE AU DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC 1

CONTEXTE 3
PRÉSENTATION DE L'ÉTS 3
ÉTS en bref *4*
Recommandations *5*
1. RENFORCEMENT DU RECRUTEMENT INTERNATIONAL DE TALENTS 7
Recommandation 1 ..... *8*
2. OPTIMISATION DES VOIES D'ACCÈS AU PROGRAMME DE L'EXPÉRIENCE QUÉBÉCOISE 8
Recommandation 2 ..... *10*
3. RENFORCEMENT ET DIVERSIFICATION DES PROGRAMMES DE FRANCISATION INTÉGRÉS AU CURSUS DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX NON FRANCOPHONES, IDÉALEMENT OFFERTS SUR LEUR CAMPUS UNIVERSITAIRE 10
Recommandation 3 ..... *11*
4. RENFORCEMENT DU SOUTIEN AUX ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT POUR L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX 11
Recommandation 4 ..... *12*
CONCLUSION 13

Contexte

Ce mémoire s'inscrit dans le cadre des consultations initiées par la Commission des relations avec les citoyens visant à susciter une réflexion sur l'avenir de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027.

Considérant le rôle central des universités en matière d'immigration, de francisation et d'intégration, l'École de technologie supérieure (ÉTS) souhaite être entendue lors des auditions publiques.

L'engagement de l'ÉTS au sujet des auditions publiques organisées par la Commission des relations avec les citoyens est motivé par le désir de contribuer de manière significative au débat et à l'élaboration de l'avenir de l'immigration dans la province. En ce sens, les quatre recommandations de l'ÉTS, présentées en détail dans ce mémoire, constituent des pistes à considérer.

Présentation de l'ÉTS

L'École de technologie supérieure (ÉTS), créée en 1974, qui a pour mission le développement technologique et économique du Québec, est une institution phare du réseau de l'Université du Québec. Spécialisée en génie et en ingénierie d'application, l'ÉTS forme 25 % des ingénieures et ingénieurs au Québec et compte 11 000 étudiantes et étudiants, 4 000 aux cycles supérieurs, dont 70 % en provenance de l'international. En matière de diplomation, l'ÉTS se classe au premier rang au Québec et au 2e rang des facultés de génie au Canada.

Centrée sur l'enseignement coopératif, la recherche appliquée, le transfert technologique et le développement de nouvelles technologies, l'ÉTS forme des ingénieures et ingénieurs ainsi que des chercheuses et chercheurs à une approche pratique et innovatrice. Depuis sa création, elle a établi des partenariats solides avec l'industrie et le milieu des affaires, participant ainsi à créer de la valeur pour les entreprises et avec le Centech, classé dans le TOP 10 mondial des incubateurs selon UBI, à contribuer activement au développement de jeunes pousses innovantes. D'ailleurs, plus de 5 000 entreprises embauchent les étudiantes et étudiants comme stagiaires, ce qui permet à l'ÉTS de présenter un impressionnant taux de placement de 90 % à la fin des études de baccalauréat alors que la grande majorité du 10 % restant poursuivent aux cycles supérieurs.

Sur la scène internationale, l'ÉTS se distingue par les solides collaborations académiques et scientifiques des membres de son corps professoral avec des collègues d'établissements étrangers dans plus d'une centaine de pays, de même que par ses activités de coopération internationale et ses programmes

d’échanges internationaux. Les étudiantes et étudiants internationaux proviennent de 70 pays, notamment la France, qui se classe au premier rang des pays d’origine avec plus de 1 600 inscriptions par année. Grâce à son modèle axé sur la pratique qui valorise l’intégration à l’emploi, l’ÉTS présente un des meilleurs taux de rétention des universités québécoises avec 86 % au baccalauréat et 45 % aux cycles supérieurs (68 % pour les finissantes et finissants français).

ÉTS en bref

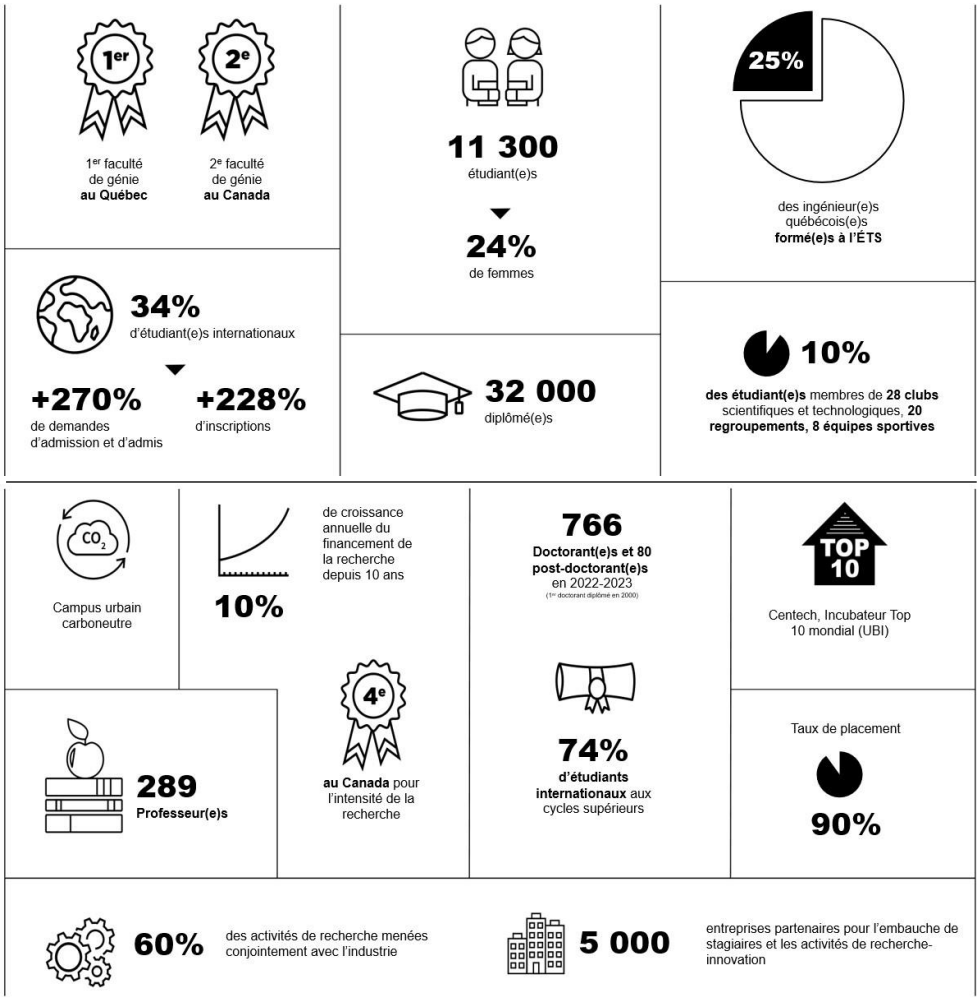

Recommandations

Recommandation 1 : Accroître le soutien actif du gouvernement au recrutement de talents internationaux en amplifiant le soutien gouvernemental pour le recrutement international, y compris celui de la population étudiante, des chercheuses et chercheurs de même que des membres du corps professoral, notamment dans le domaine de la technologie et du génie.

Recommandation 2 : Simplifier et accélérer les voies d'accès au Programme de l'expérience québécoise (PEQ) afin de faciliter le processus d'immigration des diplômées et diplômés du Québec, en particulier celles et ceux sélectionnés dans le cadre du PEQ.

Recommandation 3 : Renforcer et diversifier les programmes de francisation intégrés au cursus des étudiantes et étudiants internationaux non francophones, dans le but de faciliter leur intégration et d'élargir l'offre de cours de francisation en les rendant plus accessibles pour favoriser leur intégration dans la société québécoise.

Recommandation 4 : Consolider et varier le soutien aux établissements d'enseignement pour améliorer leur capacité d'accueil et d'intégration des étudiants internationaux en mettant l'accent sur le développement des infrastructures, y compris le logement abordable, l'amélioration de l'expérience étudiante numérique, la valorisation des communautés immigrantes comme appui aux nouveaux arrivants et le maintien d'une attention appropriée au soutien psychologique.

Le rôle essentiel des universités du Québec dans le processus de formation, d'immigration, de francisation et d'intégration des étudiantes et étudiants internationaux

Reconnues comme des partenaires de premier ordre par le gouvernement du Québec, les établissements d'enseignement supérieur ont un impact majeur sur la formation, la francisation et l'intégration durable des immigrants dans toutes les régions du Québec, y compris celles hors de la région métropolitaine de Montréal et de la Capitale-Nationale. Les universités, dont l'ÉTS, peuvent donc contribuer de manière significative à l'atteinte des objectifs d'immigration du gouvernement du Québec, et plus largement pour l'ÉTS, dont c'est la mission première, au développement économique et technologique du Québec.

En effet, au-delà de leur contribution à l'enrichissement culturel et intellectuel de nos communautés universitaires, les étudiantes et les étudiants internationaux jouent un rôle clé dans le soutien économique du Québec en général. Leur présence stimule l'économie locale non seulement par leurs dépenses quotidiennes et les frais de scolarité qu'ils versent, mais aussi par les liens qu'ils tissent avec leur pays d'origine, favorisant ainsi les échanges internationaux et l'attraction d'investissements futurs.

Les efforts des universités, en particulier l'ÉTS, pour attirer et former des talents internationaux s'inscrivent dans une vision plus large de contribution à l'innovation, au dynamisme économique et à la diversité culturelle du Québec. Ces talents constituent des atouts majeurs pour l'économie québécoise, qui bénéficie d'une main-d'œuvre qualifiée, alors que plusieurs choisissent le Québec pour s'établir et promouvoir leur carrière à la suite de leurs études. Le modèle d'enseignement coopératif de l'ÉTS et la formation par stages en entreprise contribuent d'ailleurs pleinement à créer une dynamique riche d'accueil en facilitant la connexion rapide avec le marché du travail et l'acquisition d'assises solides pour un établissement à long terme.

1. Renforcement du recrutement international de talents

Il est crucial que le gouvernement du Québec accentue son soutien actif au recrutement de talents internationaux par les universités québécoises. Cette recommandation découle d'un besoin pressant d'attirer des compétences et des connaissances internationales afin d'enrichir l'écosystème éducatif et technologique du Québec. Dans le contexte de la mondialisation et du marché concurrentiel du talent, le Québec est en concurrence lorsque vient le temps d'attirer les meilleurs talents du monde.

Les problématiques que cette recommandation vise à résoudre sont multiples. Premièrement, dans les domaines technologiques et du génie, plus particulièrement de la recherche, il est nécessaire d'avoir un accès à une diversité d'idées et de compétences dans le but d'assurer un leadership. En attirant des talents internationaux, l'ÉTS souhaite demeurer à la fine pointe de l'innovation, mais également agir comme une référence dans ses domaines d'expertise en fédérant les savoirs, les découvertes et les meilleures pratiques développées ailleurs dans le monde.

Deuxièmement, l'attraction et la formation d'étudiantes et d'étudiants internationaux permettent d'augmenter le bassin de travailleuses et de travailleurs qualifiés, mais également de diversifier les compétences nécessaires et demandées par l'industrie en constante évolution. La pénurie de main-d'œuvre au Québec ainsi qu'un contexte mondial changeant exigent de soutenir des modèles comme celui de l'ÉTS, qui favorise l'attraction, la formation et la rétention de talents internationaux.

Troisièmement, en attirant des chercheuses, des chercheurs, des professeures ainsi que des professeurs internationaux, les institutions québécoises bénéficient d'un apport culturel et d'une perspective globale qui enrichissent l'expérience éducative de toute la communauté étudiante. La diversité des connaissances et des expériences des talents glanés à l'international permet également d'enrichir, voire de développer de nouveaux programmes au bénéfice de la communauté étudiante et de la société. Cela prépare également mieux les étudiantes et étudiants québécois à travailler dans un contexte globalisé en leur offrant une meilleure compréhension des perspectives et réalités internationales.

Un soutien accru du gouvernement pour le recrutement international pourrait prendre plusieurs formes, comme l'augmentation du financement pour les bourses d'études internationales, un certain leadership pour la mise sur pied de missions universitaires concertées dans les salons de recrutement étudiant afin d'augmenter la force de frappe de l'éducation québécoise, la facilitation des

procédures de visa pour les talents internationaux et la promotion active du Québec comme destination de choix pour les études et la recherche à l'étranger.

Ces initiatives soutiendraient les efforts actuels des universités québécoises afin que le Québec demeure un lieu attrayant pour les talents internationaux, favorisant une atmosphère d'innovation, de diversité et d'excellence académique. Elle permettrait également de bonifier et d'élargir le bassin des compétences du Québec, de favoriser une croissance économique durable et d'améliorer la qualité de l'éducation et de l'expérience étudiante dans les universités québécoises.

En bref, l'ÉTS recommande une politique proactive de recrutement de talents internationaux pour renforcer le positionnement du Québec et de son offre en matière d'éducation aux études supérieures sur la scène mondiale, pour stimuler l'innovation, pour combler la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, et pour enrichir l'expérience éducative.

Recommandation 1

Accroître le soutien actif du gouvernement au recrutement de talents internationaux en amplifiant le soutien gouvernemental pour le recrutement international, y compris celui de la population étudiante, des chercheuses et chercheurs de même que des membres du corps professoral, notamment dans le domaine de la technologie et du génie.

2. Optimisation des voies d'accès au Programme de l'expérience québécoise

L'ÉTS se réjouit que le gouvernement envisage d'admettre en continu les personnes qui déposent une demande de résidence permanente à la suite de l'obtention d'un Certificat de sélection du Québec (CSQ) du Programme de l'expérience québécoise (PEQ), volet Diplômés du Québec. Cette proposition garantirait un traitement plus rapide et sans « plafond » des demandes de résidence permanente à la suite de l'obtention d'un CSQ du PEQ, volet Diplômés du Québec. Cela pourrait amoindrir de façon significative les délais de traitement, qui sont un frein majeur à la rétention des personnes diplômées.

L'ÉTS recommande toutefois au gouvernement du Québec de simplifier et d'accélérer les voies d'accès au PEQ. Cette recommandation vise à résoudre un problème majeur qui affecte l'attractivité du Québec comme destination d'étude

et de résidence permanente pour les étudiantes et étudiants internationaux : les délais excessifs et la complexité du processus d'obtention de la résidence permanente.

Les personnes qui poursuivent une formation universitaire au Québec acquièrent des compétences spécialisées très prisées sur le marché du travail. Une fois leur diplôme en poche, elles peuvent souvent faire face à des obstacles importants lorsqu'elles tentent d'obtenir une résidence permanente par le biais du PEQ, une étape cruciale pour qu'ils puissent contribuer pleinement à l'économie du Québec. La longueur des délais de traitement des demandes de résidence permanente est souvent mise en cause.

En effet, les délais actuels d'approximativement deux ans, en sus d'un parcours universitaire, entrainent un décalage notable dans l'intégration des diplômé(e)s au marché du travail. Ces retards entravent même souvent l'évolution naturelle des étudiantes et étudiants, en transition du statut de stagiaire à celui de salarié au sein des entreprises à la fin de leurs études.

Le Québec accuse d'ailleurs un certain retard par rapport à d'autres provinces canadiennes et au gouvernement fédéral, qui ont mis en place des programmes accélérés pour leurs diplômé(e)s. Le processus d'obtention de la résidence permanente pour les diplômés(e)s du Québec peut prendre deux ans ou plus, ce qui est nettement plus long que dans d'autres provinces. Cela peut décourager de nombreux diplômé(e)s hautement qualifiés de choisir le Québec comme lieu de résidence permanente, privant ainsi la province de précieuses compétences et talents.

La recommandation de l'ÉTS en appelle à une simplification et à une accélération des voies d'accès au PEQ. En simplifiant le processus et en réduisant les délais de traitement, nous pouvons rendre le Québec plus attractif pour les étudiants internationaux, augmenter le nombre de diplômé(e)s hautement qualifiés qui choisissent de rester au Québec et améliorer notre compétitivité par rapport aux autres provinces.

L'ÉTS souhaiterait prendre l'initiative de proposer au gouvernement du Québec la création d'une table de concertation sur le parcours étudiant et le processus d'immigration. Sur cette plateforme, les universités, dont l'ÉTS, collaboreraient activement avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration afin de revoir et d'améliorer le processus existant. Il s'agirait de voir comment nous pourrions réorganiser certains aspects du processus, améliorer l'efficacité des services d'immigration et créer de nouveaux programmes pour accélérer l'obtention de la résidence permanente.

En conclusion, en simplifiant et en accélérant les voies d'accès au PEQ, nous pouvons améliorer l'expérience des étudiantes et des étudiants internationaux

au Québec, augmenter notre attractivité en tant que destination d'étude et de résidence permanente et garantir que nous sommes en mesure d'attirer et de retenir les talents dont nous avons besoin pour soutenir notre développement technologique et économique.

Recommandation 2

Simplifier et accélérer les voies d'accès au Programme de l'expérience québécoise (PEQ) afin de faciliter le processus d'immigration des diplômées et diplômés du Québec, en particulier celles et ceux sélectionnés dans le cadre du PEQ.

3. Renforcement et diversification des programmes de francisation intégrés au cursus des étudiantes et étudiants internationaux non francophones, idéalement offerts sur leur campus universitaire

Le gouvernement du Québec devrait envisager un investissement renforcé et une diversification des programmes de francisation pour les étudiantes et étudiants internationaux non francophones, en les intégrant à leur cursus et en les rendant accessibles sur leur campus universitaire. Le Québec a une identité culturelle unique, largement façonnée par son héritage francophone. Pour les étudiantes et étudiants internationaux, maîtriser le français est essentiel non seulement pour leur réussite académique, mais aussi pour leur intégration sociale et culturelle dans la société québécoise.

Les problématiques que cette recommandation cherche à résoudre sont multiples. Premièrement, une maîtrise insuffisante du français peut constituer un obstacle majeur à la réussite scolaire et professionnelle des étudiantes et étudiants internationaux au Québec. Deuxièmement, le manque de programmes de francisation variés, efficaces, intégrés au cursus et accessibles sur le campus universitaire peut dissuader certains talents internationaux de choisir le Québec comme destination d'études, privant ainsi la province de précieuses compétences et perspectives diverses. Troisièmement, l'insuffisance de la maîtrise du français peut entraver l'intégration sociale de la clientèle internationale, limitant ainsi leur expérience globale et leur contribution potentielle à la société québécoise, en particulier dans les régions du Québec.

L’ÉTS recommande donc d’investir massivement dans le renforcement et la diversification des programmes de francisation pour les étudiantes et étudiants internationaux non francophones, en les intégrant au cursus et en les rendant accessibles sur le campus universitaire. Cet investissement permettra d’élargir l’accès aux cours de francisation, en multipliant leur disponibilité, en adaptant les méthodes d’enseignement aux besoins spécifiques des étudiantes et étudiants internationaux et en proposant des cours à différents niveaux de compétence.

Un investissement accru dans la francisation rendra l’ÉTS et d’autres institutions québécoises plus attractives et inclusives, tout en facilitant l’intégration des étudiantes et étudiants internationaux dans la société québécoise. Une meilleure maîtrise du français leur permettra de s’engager plus efficacement dans leurs études, de participer plus pleinement à la vie sociale et culturelle du Québec et d’apporter une contribution plus importante à l’économie québécoise après l’obtention de leur diplôme.

En résumé, l’ÉTS recommande un investissement intensif dans le renforcement et la diversification des programmes de francisation pour répondre aux défis auxquels sont confrontés les étudiantes et les étudiants internationaux non francophones, pour améliorer l’attractivité du Québec comme destination d’études, faciliter l’intégration de la clientèle internationale et valoriser la langue et la culture françaises. Investir dans la francisation est un investissement dans l’avenir du Québec, un investissement qui portera des fruits tant aux plans culturel qu’économique.

Recommandation 3

Renforcer et diversifier les programmes de francisation intégrés au cursus des étudiantes et étudiants internationaux non francophones, dans le but de faciliter leur intégration et d’élargir l’offre de cours de francisation en les rendant plus accessibles pour favoriser leur intégration dans la société québécoise.

4. Renforcement du soutien aux établissements d’enseignement pour l’accueil et l’intégration des étudiantes et étudiants internationaux

L’ÉTS encourage le gouvernement du Québec à diversifier et à renforcer son soutien aux établissements d’enseignement supérieur dans le but d’améliorer leur capacité d’accueil et d’intégration de la clientèle internationale. Ce soutien doit englober une approche multidimensionnelle qui dépasse l’aspect purement

infrastructurel et aborde les enjeux sociaux, culturels, psychologiques et économiques liés à l'intégration.

Cette recommandation cherche à renforcer la capacité des institutions d'enseignement supérieur, telles que l'ÉTS, à accueillir un nombre croissant d'étudiantes et d'étudiants internationaux dans un environnement inclusif et bienveillant. Les défis liés à l'infrastructure, tels que le logement étudiant abordable, sont certes importants, mais le soutien doit également s'étendre à d'autres domaines d'intégration de la clientèle internationale.

Une attention particulière doit être portée à l'accélération de la transition numérique de l'expérience étudiante. Cela permettrait de libérer du temps humain pour se concentrer sur des tâches à valeur ajoutée, telles que l'assistance personnalisée et le travail de terrain. De plus, la valorisation des communautés immigrantes en tant que soutien pour les nouveaux arrivants doit être promue.

Par ailleurs, un accent particulier doit être mis sur le soutien accru pour les services de santé mentale à l'intention des étudiantes et étudiants internationaux. Ces derniers sont souvent confrontés à des défis uniques liés à l'immigration, à l'adaptation à une nouvelle culture et aux pressions académiques. Ces défis peuvent tous contribuer à des problèmes de santé mentale. L'amélioration de l'accès à des services de soutien psychologique adaptés et à des programmes d'intégration peut contribuer de manière significative à leur bien-être et à leur réussite académique.

En résumé, l'ÉTS recommande d'élargir le soutien aux établissements d'enseignement supérieur afin de renforcer leur capacité d'accueil et d'intégration de la clientèle internationale. Cette démarche profiterait non seulement aux étudiantes et étudiants internationaux ainsi qu'aux institutions d'enseignement, mais également à la société québécoise dans son ensemble.

Recommandation 4

Consolider et varier le soutien aux établissements d'enseignement pour améliorer leur capacité d'accueil et d'intégration des étudiants internationaux en mettant l'accent sur le développement des infrastructures, y compris le logement abordable, l'amélioration de l'expérience étudiante numérique, la valorisation des communautés immigrantes comme appui aux nouveaux arrivants et le maintien d'une attention appropriée au soutien psychologique.

Conclusion

Dans ce mémoire, l'École de technologie supérieure (ÉTS) a formulé quatre recommandations clés et plusieurs commentaires pour les membres de la commission. L'objectif est que la réforme envisagée puisse atteindre ses buts et faire notamment face aux défis inhérents à l'immigration étudiante internationale.

Ces recommandations concernent divers programmes d'immigration utilisés par les diplômées et diplômés universitaires, visant à contribuer de manière durable à la société québécoise. Ces jeunes talents, riches d'un savoir-faire spécialisé, aident à construire notre avenir collectif et répondent aux besoins de notre économie en main-d'œuvre qualifiée. L'ÉTS s'aligne entre autres sur la vision du premier ministre comme décrite dans le cahier de consultation sur la planification de l'immigration : « les étudiantes et étudiants étrangers diplômés de nos programmes francophones nous apparaissent comme des candidats idéaux. Étant donné que ces personnes possèdent un diplôme québécois, qu'elles sont jeunes et qu'elles vivent déjà ici, en français, depuis plusieurs années, elles constituent un bassin exceptionnel où recruter de nouveaux Québécois et de nouvelles Québécoises. »

Dans cette optique, les recommandations de l'ÉTS touchent à des aspects cruciaux de l'immigration, notamment le recrutement international de talents, l'optimisation des voies d'accès au Programme de l'expérience québécoise (PEQ), l'investissement intensif dans la francisation pour la population étudiante et les professeures et professeurs internationaux non francophones, ainsi que l'amplification du soutien aux établissements d'enseignement pour l'accueil et l'intégration des clientèles internationales,

L'ÉTS tient à remercier le Ministère pour son intérêt face aux propositions ici formulées et espère que les éléments susmentionnés seront pris en compte dans l'analyse en cours. Il est crucial que les efforts se poursuivent pour assurer une immigration capable non seulement de soutenir le développement technologique et économique du Québec, mais aussi de maintenir la vitalité et la diversité de nos communautés, favorisant ainsi leur développement social. À cet effet, l'ÉTS souhaiterait réitérer son désir de contribuer davantage à ce débat en étant entendu en commission. Nous croyons qu'une telle opportunité permettrait une présentation plus détaillée de nos recommandations et favoriserait un dialogue constructif pour le futur de l'immigration étudiante internationale au Québec.